

COMMUNE DE CAUX & SAUZENS

P.L.U.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Echelle 1/5000°

ZONES NATURELLES 3.1

DEPARTEMENT DE L'AUDE

1ère REVISION

MARIE Michel
Architecte D.P.L.G. - Urbaniste
C.E.A. en Aménagement
239 rue Brumaire
34 000 Montpellier

Prescrit le
Arrêté le 11 février 2010
Publié le
Approuvé le

